

COMMUNIQUE DE PRESSE

Angers : Première en France, inauguration de la Salle d'Audition Protégée au Tribunal et de la Permanence d'Accueil Pédiatrique pour l'Enfance en Danger (PAPED)

**Mardi 31 mars 2009 à 14h30 au CHU d'Angers et
À 15h45 au Tribunal de Grande Instance d'Angers**

En présence de Madame Carole BOUQUET, Porte-parole et du docteur Bernard Cordier, Président de la Voix De l'Enfant, de Madame Brigitte Angibaud, Procureur de la République et de Monsieur Paul-André Breton, Président du Tribunal de Grande Instance d'Angers, de Monsieur Yvonnick Morice, Directeur du Centre Hospitalier Universitaire d'Angers et du Docteur Gérard Champion, inauguration de la Permanence d'Accueil Pédiatrique pour l'Enfance en Danger (PAPED) ouverte en 2005 au sein du CHU d'Angers pour l'audition des mineurs victimes de violences sexuelles et autres maltraitances, puis inauguration de **la première Salle d'Audition Protégée en France au Tribunal de Grande Instance d'Angers.**

Avec pour objectif de toujours mieux recueillir la parole de l'enfant, les magistrats, notamment les juges d'Instruction, disposeront désormais au sein du tribunal, d'un espace spécialement aménagé pour organiser auditions et confrontations, impliquant des enfants.

Cet aménagement permettra la confrontation des faits exposés par l'enfant et l'adulte et recueillis dans le cadre de la procédure judiciaire, tout en évitant l'inutile violence que constitue pour l'enfant le fait d'être confronté dans une même pièce à celui qu'il désigne comme son agresseur.

Ce programme a été financé par la Voix De l'Enfant grâce à l'engagement de ses partenaires : SFR, La Mode et à Vous et Regalb.

Contacts :

Martine BROUSSE Directrice 06 22 80 82 82 mbrousse@lavoixdelenfant.org
Amélie TIGOULET Chargée Communication 01 40 22 03 20 communication@lavoixdelenfant.org